

Les Traditions Aveugles

Les us et coutumes, les traditions non islamiques et les superstitions rongent la Communauté comme la termite dévore l'arbre. Nos ancêtres tiraient leur origine de l'Hindouisme. Certains sont devenus Shia Ithna Asheri en passant par la secte Ismaélienne dont les Croyants n'étaient autres que des idolâtres avant de devenir les adeptes de l'Aga Khan. Il n'est donc pas étonnant que des pratiques hindoues soient encore ancrées dans notre Civilisation comme celles de l'Occident qui viennent s'y ajouter ou les remplacer parce que nous vivons dans cette partie du monde. Michel de Montaigne soulignait en son temps que « chacun appelle barbarie ce qui n'est pas de son usage. »

Le Martyr, Ayatollah Mortaza Motahhari écrit dans son livre « Les Droits de la Femme en Islam » à propos de l'islam et la vie moderne:

«Les gens mal guidés et mal informés ne comprennent pas cela. Ils récitent toujours la même litanie sur le même ton, en répétant que l'endémo moderne est ceci et cela.... »

Selon ces gens, notre ère étant l'ère et l'espace, pendant laquelle il n'est plus possible de monter sur un âne et de ne pas prendre l'avion, d'utiliser une lampe à pétrole au détriment de l'électricité, de tisser avec la main au lieu d'installer de grandes usines textiles, d'écrire à la main au lieu de faire appel aux formidables appareils d'imprimerie, de la même façon, il n'est pas possible de ne pas participer aux soirées dansantes, aux réunions de nudisme, aux réceptions mondaines luxueuses, ni d'éviter le bavardage autour d'un verre d'alcool, les jeux de hasard, le port de vêtements courts à la mode, car tout ceci constitue des signes de modernité auxquels il faut souscrire sous peine de revenir à l'âge de l'âne.....

L'islam n'a pas traité de la forme extérieure de la vie, laquelle forme dépend du degré de développement de la connaissance humaine. Les enseignements islamiques ont trait seulement à l'esprit et aux buts de la vie, et ils déterminent le meilleur moyen d'atteindre ces buts. La science n'a ni changé l'esprit et les buts de la vie, ni suggéré une voie meilleure, plus courte et plus sûre pour les atteindre. Elle a seulement fourni un meilleur moyen de traverser la route qui conduit à ces buts.....

L'islam a posé des panneaux de signalisation tout au long de la route du progrès humain. Ces

panneaux indiquent d'une part la route et la destination, et d'autre part mettent en garde contre la présence de fossés et d'endroits dangereux. Toutes les lois islamiques sont des panneaux, soit de la première, soit de la seconde catégorie.....

Toutefois, l'Islam a ordonné autre chose. Il a dit qu'il est interdit de perdre son identité, de se soumettre aux autres, de suivre les autres aveuglément, d'être assimilés par les autres, d'être dépendant des autres, d'être ensorcelé par les autres, de considérer un âne étranger mort une mule, d'importer l'immoralité et la perversité des autres au nom du phénomène du 20^è siècle, de croire que les Musulmans doivent être occidentalisés extérieurement et intérieurement, physiquement et spirituellement... »

Un certain penseur occidental a bien raison de dire que: « l'Hindou Musulman ressemble à l'Arabe Musulman plus qu'à son compatriote Hindou Bouddhiste près duquel il a vécu des siècles durant. » L'Islam est donc cette corde solide d'Allah à laquelle sont accrochés tous les musulmans de tous les pays, malgré la différence de leurs origines.

Il est, cependant, malheureux de constater que certaines coutumes sont parfois, au nom de l'Islam, entremêlées de traditions millénaires dont il faut saisir le sens originel pour écarter le bon grain de l'ivraie. D'autres, par contre, poussent, comme de mauvaises herbes, à côté de celles déjà existantes, semblables au dicton connu: autres temps! Autres mœurs! Comme en témoigne le récit suivant qui me vient de nos voisins africains:

Lors du mariage de l'un de ses fils, un homme attachait son chat à l'entrée principale de sa maison. Un des invités dont l'enfant se mariera dans les prochains jours le distingua et ligota deux chats de chaque côté de sa porte au moment où il fut béni de cet événement heureux. Puisque dans des circonstances pareilles, chacun examine soigneusement les choses pour pouvoir bien préparer le mariage de ses marmailles et d'en faire une célébrité, une personne qui a vu cette démonstration n'en resta pas là et installa quatre minets, à chaque flanc, devant l'accès de sa demeure pendant les noces de sa fille. Le chiffre alla en croissant et atteignit jusqu'à quarante chats à l'occasion du dernier sacrement. Une fois n'est pas coutume, dit-on, mais elle le fut dans ce cas.

Le village se vida de ses félins. Le commerce de mimis devint florissant. Les rats conquièrent le bled suivant le proverbe connu: le chat est parti, les souris dansent. Les habitants devinrent inquiets. Le malheur des uns fait le bonheur des autres, comme dit la sentence populaire, ici, ce sont les chats et les chattes qui subissent la souffrance et offrent leur vie pour la vie du nouveau couple humain.

En voyant ce nombre historique, plusieurs interprétations vinrent animer la conversation. Les uns dirent qu'il constitue celui de la commémoration du 40^è jour du défunt – le hasard fait aussi des choses, un membre de la famille du marié venait de décéder 40 jours plus tôt – tandis que les autres d'affirmer qu'il résulte des 40 nuits passée sur le Mont Sinaï par le Prophète Moïse pour recueillir la Sainte Tohra. Certains se sont rappelés de l'âge du Prophète Hazrat Muhammad (S) pendant lequel il proclama sa

mission divine et les méchants de faire remarquer l'histoire d'Ali Baba et les 40 voleurs!!

Heureusement que Dieu a créé l'intelligence et a donné le bon sens à l'homme. Un sage parmi eux se leva et eut le courage de demander le pourquoi et le comment de cette pratique dont personne ne savait la raison mais tout le monde la suivait aveuglément! Il monta jusqu'à son origine et trouva la signification: « Nous étions très dérangés au moment de la bénédiction nuptiale de notre fils et l'unique chat que nous possédions nous gênait énormément. Je l'ai donc attaché à la porte. » s'expliqua l'homme qui, en premier, eut cette idée maligne qui devint, par la suite, cette pratique diabolique.

Si Allah vous a comblé de la richesse, elle est destinée à être dépensée sur Sa voie et non sur celle du satan. C'est aussi une des formes particulières de louer Le Créateur pour les bienfaits qu'Il a accordés. Toute somme dépensée pour l'amour de Dieu est insignifiante et ne constitue pas la prodigalité. Je vous cite un Hadith à l'appui de cette affirmation:

La Table Garnie de l'Imam Hassan (as) est très célèbre dans l'Histoire de l'Islam. L'Imam mangeait très humblement mais se procurait un très grand plaisir en offrant le meilleur repas aux autres. Elle se remplissait d'innombrables mets déjà au petit déjeuner!

Moawiya, le Gouverneur de Damas en Syrie et le fils d'Abou Soufyan, l'ennemi le plus redoutable du Saint Prophète d'Allah, ne put s'empêcher de dissimuler sa jalousie, jeta el masque et fit cette objection en écrivant au Calife légitime de l'époque et Petit-fils du Messager de Dieu: « La khayr fil israf », le gaspillage n'est pas un bienfait. L'Imam lui envoyer a la balle formée des mêmes mots, mais transposées: « La israf fil khayr », il n'y a pas de gaspillage dans le bienfait.

لَنْ تَنَالُوا الْبِرَّ حَتَّى تُنْفِقُوا مِمَّا تُحِبُّونَ ؟ وَمَا تُنْفِقُوا مِنْ شَيْءٍ فَإِنَّ اللَّهَ بِهِ عَلِيمٌ

« Lane tanâoul birra hatta tounefikou mimma tohibbhouna ; wamâ tounefikou mine shayîne fa innallaha bihi 'alime. »

« Vous n'atteindrez jamais la charité tant que vous n'aurez pas fait largesse de ce que vous chérissez. Tout ce dont vous faites générosité, oui, Allah le sait. » (Sourate Alé Imrane, La Famille d'Imran ; Verset 92)

وَالَّذِينَ إِذَا أَنْفَقُوا لَمْ يُسْرِفُوا وَلَمْ يَقْتُرُوا وَكَانَ بَيْنَ ذَلِكَ قَوَامًا

« Vallazina izâ an-fakou lam yousrifou walam yaktorou wa kâna bayna zâlika kawâma »

« Et, lorsqu'ils font générosité, ils ne sont ni prodigues ni avares, puisque entre les deux est la droiture. » (Sourate Al Fourqâne, Le Discernement ; Verset 67)

Il ressort d'un Hadith que: « les charges versées en vue d'un péché constituent le gaspillage, le non-paiement de son dû et de ses obligations traduit l'avarice et les dépenses opérées selon la volonté divine forment le partage équitable, la droiture. »

Notre 6è Imam, Hadhrat Abou Abdillah, Ja'far as-Sadiq ('a) confie: « Toute dépense avec réserve est Halal (autorisée) alors que le gaspillage est Haram (illicite). » Il ajoute par ailleurs que: « Lorsqu'un cheval de vingt dirhams vous suffit, il ne vous est pas permis d'acheter celui de dix mille dirhams. »

إِنَّ الْمُبَذِّرِينَ كَانُوا إِخْوَانَ الشَّيَاطِينِ ﴿٤﴾ وَكَانَ الشَّيْطَانُ لِرَبِّهِ كَفُورًا

« Innal moubazzirîna kânou ikhwanash shayâtîne ; wa kânash-shaytânou lirabbihi kafoura. »

« Oui, les gaspilleurs sont frères des diables ; et le diable est très ingrat envers son Seigneur. » (Sourat Al-Isra, Le Voyage Nocturne ; verset 27).

Les parents crient pour payer les 30 € de la taxe de Majalisse – énorme à leurs yeux – qui est, en plus, honoré par la bienheureuse présence invisible des Mâssoumines (as) mais n'hésitent pas à ruisseler à pleines mains – sans coup férir – la somme cent fois supérieure pour l'organisation grandiose de la réception et du spectacle musical! Ils n'offrent qu'un billet de 10 € dans une enveloppe blanche correctement fermée et avec des courbettes combien respectueuses à Maolana qui a récité le Nikah de leurs enfants unis pour toute la vie alors que des milliers d'euros s'envolent pour des dépenses futiles que je m'abstiens d'énumérer ici afin d'éviter de toucher la corde sensible de certains gens dont le sang monte facilement à la tête!

La liste de ces coutumes non islamiques, pour ne pas dire sataniques, est longue. Je vous en cite une autre: la jeune fille descend de sa voiture décorée dans sa robe de mariée et parcourt le trajet jusqu'à la Mosquée, à l'allée comme au retour, sous le couvert bienfaiteur du Saint Coran, tenu sur sa tête par une demoiselle d'honneur qui al suit. Après avoir reçu, comme il est d'usage, les bénédictions divines du Nikah, l'heureuse mariée quitte la Mosquée, toujours à l'ombre protectrice du Livre Divin qui l'accompagne jusqu'à la salle de réception, où les Paroles d' Allah cèdent la place aux paroles de chansons, à la musique et à la danse, pour s'enfermer dans le sac à main de marque!

Le conjoint suit sa moitié avec une bande attachée à son bras droit, une lanière de linge verte dans laquelle sont enveloppées les Paroles d'Allah ou une pièce de monnaie portant l'écrit de l'Imam contre le regard méchant ou le mauvais sort, comme si celui-ci ne guettait les mariés que dans les Lieux Saints! Si j'ose le dire parce que ce ruban terminera son voyage, comme le Saint Coran de sa compagne de vie, dans la poche du garçon d'honneur à la salle de réception musicale organisée par lui où le grand satan, pourchassé de la Mosquée, trouvera refuge à côté du maître des lieux! Mêler le profane et le sacré!

La mariée fait donc son entrée dans sa nouvelle vie avec la tête « dévoilée », celle qui, jusqu'à hier encore, se cachait sous le Tchador et ne s'empêche pas d'offrir de grosses bises à tous les jeunes de son âge qui viennent lui présenter leurs vœux, celle-même qui refusait de les embrasser auparavant! Elle se fait tirer des photos, à visage découvert, avec tous les hommes de sa famille proche ou lointaine, devant le zarih de l'Imam (as) dont les portes sont, pour quelques instants, verrouillées, loin du regard indiscret du flash photographique, comme le Saint Coran qui sera, dans les minutes qui suivent, claustré dans le fourre-tout de la mariée.

Quelques Hadiths vont nous permettre de mieux cerner le problème:

«L'eau fait pousser la plante, semblable à la musique qui crée l'amertume dans le cœur de l'homme. »

«Les anges du ciel ne pénètrent pas dans la maison qui conserve l'alcool et les instruments de musique. Les invocations de ses habitants ne sont pas agréées et toutes les bénédictions divines en sont écartées.»

«Il viendra une époque où vous verrez que les instruments de musique et de danse seront tellement éparpillés que, non seulement, personne en les interdira mais n'aura le courage de les interdire. Vous verrez que l'émission et l'écoute de la musique dans les Lieux Saints (La Mecque et Médine) deviendront une chose normale. »

Un homme se présenta devant le 6^e Imam lui raconta que: « lorsque je vais aux toilettes, j'entends les servantes chanter dans la maison voisine. Souvent, j'y reste plus longtemps et me laisse aller à leur écoute.

– Cessez d'écouter avec plaisir ces chansons, lui répondit l'Imam.

– Je n'assiste pas à leur spectacle, je ne fais qu'y prêter l'oreille, insista-t-il.

– N'avez-vous pas lu ce Verset du Coran, lui répliqua l'Imam Ja'far as-Sadiq ('a), dans lequel Allah annonce que:

السَّمْعَ وَالْبَصَرَ وَالْفُؤَادَ كُلُّ أُولَئِكَ كَانَ عَنْهُ مَسْئُولًا

« Innas-sam'a wal bassara wal fouâda koullou ou lâika kâna an-hô mass-oulâ »

« L'ouïe, la vue et le cœur: sur tout cela, en vérité, on sera interrogé. » (Sourate Al-Isra, Le Voyage Nocturne ; Verset 36)

– Je n'avais pas connaissance de ce Verset, déclara cet homme, et j'éprouve de la honte pour mon acte. Je me repens pour mes péchés antérieurs implore le pardon d'Allah.

– Levez-vous, allez vous baigner pour le Ghoussl (le bain rituel) et invoquez Dieu, après avoir accompli

deux Rakates de Salat, pour qu'IL vous pardonne vos péchés (de l'écoute des chansons). Certes, vous avez commis de gros péchés,» lui expliqua l'Imam.

«Si un serviteur commet un péché en cachette (qui ne concerne que lui-même), il sera le seul à en subir le préjudice. Mais, s'il le commet ouvertement et en public sans que personne ne l'empêche, le préjudice en atteindra tout le monde».

A la lumière de ce dernier Hadith, chacun de nous et, particulièrement, les Dirigeants de notre Association, Honorables Conducteurs de la barque, qui portent le noble titre de « Serviteurs de la Communauté », ainsi que les Chargés des œuvres missionnaires et les Oulémas qui ressemblent à des phares éclairant notre marche dans la nuit sombre – le mariage étant, de surcroît, célébré le soir – et nous conduisant vers les chemins de la vertu, de la foi et de la piété, sont tenus de faire respecter les Commandements divins dans l'enceinte de la Mosquée, sans les négliger non plus à l'extérieur de celle-ci. Certaines maladies exigent forcément la quarantaine.

Les Hadiths suivants mettront en évidence mes affirmations:

«Le Chef est pour sa Communauté tel un Prophète pour son peuple. »

«Ma Communauté (Umma) connaîtra une époque où il ne restera du Coran que son dessin et de l'Islam que son nom.....Les Faqih (Oulémas, Jurisconsultes) de cette période seront les pires des Faqih sous le ciel. »

«Un temps viendra où les gens fuiront les Oulémas comme les moutons fuient le loup. »

«Deux personnes ont brisé mon épine dorsale: le savant dont les actes ne suivent pas ses paroles et l'ignorant dont les adorations s'effectuent sans leurs connaissances. »

«Allah a confié au Croyant l'exécution de toutes les œuvres à l'exception de celles qui portent atteinte à sa dignité. »

«La Mosquée est la Maison d'Allah, Seigneur des mondes, qu'Elle ne se transforme pas en un lieu de l'humiliation et de la quête des pauvres. »

Nombreux fonds de recettes pour une action déterminée existent dans le Jamat (Madressa, Mosquée, Charité pour les malades et les pauvres, Cimetière, etc...) qui réclament de l'argent pour pouvoir subvenir aux charges appropriées. Ils constituent, d'un côté, une source de (S)abés Jariya ou bienfaits perpétuels à l'instar de l'eau d'une fontaine intarissable et, de l'autre, une action humanitaire digne d'un musulman. Une somme symbolique y est offerte pour la forme, mais la majeure partie est dirigée vers les réceptions et party où chacun tente de surpasser l'autre par la quantité et la variété des mets et boissons servis, sans oublier le somptueux gâteau de mariage dont la grandeur et le nombre d'étages varient suivant la richesse des parents.

Les Oulémas nous rappellent que le moment de la récitation du Nikah est propice à formuler ses vœux et, cette nuit, destinée pour le couple à adorer et à remercier Allah. C'est pourquoi, Notre 5^e Imam, Hadhrat Muhammad Bakar (as) nous enseigne que: « lorsque vous êtes invité à une cérémonie nuptiale, allez-y avec un certain retard parce qu'elle vous rappellera ce bas monde. »

A propos justement du film et de la photographie que je viens de relater, j'aimerais bien attirer votre attention sur un point précis que toutes les femmes qui viennent à la Mosquée couvertes d'un voile ou d'un tchador s'en libèrent une fois rentrées dans les salles qui leur sont réservées. Lorsque le caméra passe devant elles, celles-ci y apparaissent comme elles sont, à visage découvert, un comportement qu'elles éviteraient sûrement de présenter devant les hommes, alors que ce même film va faire le tour de tous les foyers!

Je vais essayer de mieux me faire comprendre en vous racontant une histoire drôle qui, certes, ne concerne pas notre sujet, mais démontre d'une façon manifeste comment certaines coutumes prennent les rituels religieux sans qu'on s'en rende compte ou sont introduites par des gens de l'extérieur nouvellement convertis.

Cette anecdote date du début du siècle, au moment où les gens venaient tout juste d'embrasser la vraie Religion de Dieu. Leur foi était solide mais les connaissances très fragiles. Les habitants de ce village nouvellement acquis à l'Islam ne savaient ni lire, ni écrire. Ils avaient engagé un homme qui, sans compétence religieuse, avait presque des notions élémentaires du Goujarati. Il n'était pas passé par Lucknow ou Qum, centres d'études islamiques de renommée mondiale et titres de référence dans le monde d'aujourd'hui.

Il lut dans le livre de Dinyat (Catéchisme musulman) que l'une des causes qui rendent le Vazou invalide est « la sortie de l'air. » Il en informa sa petite Communauté qui acquiesça à sa demande de suspendre un grand rideau, du lieu de Vazou jusqu'à la Mosquée, afin d'éviter le vent d'y pénétrer sous peine d'invalider l'ablution.

Chaque société a ses pédants et celle-ci avait les siens qui en formaient la classe dominante. « Le petit torrent qui serpente entre les rochers dans les montagnes fait plus de bruit, à lui seul, que tous les grands fleuves, » a bien dit un penseur occidental. Cette pratique dura très longtemps et devint un Fatwa. « Nim moulla khatre iman, nim hakim khatre jane », un demi-Mollah est aussi fatal à la foi qu'un charlatan à la santé, affirme un adage populaire de chez nous.

En hiver, lorsque le vent soufflait fort, notre « diacre » attachait son rideau de droite et de gauche pour l'empêcher de s'agiter et de faire pénétrer l'air dans le couloir. Un « Maolana » en turban arriva à cette période et refusa d'accomplir le Vazou dans ce lieu. Il le pratiqua en plein air. Il ne possédait pas de diplôme de haut niveau, néanmoins sa valise contenait un Certificat de fin d'études primaires, délivré par l'école religieuse de son village natal. Tout le Jamat lui témoignait le respect qu'il méritait.

Les voyages étaient rudes à l'époque et les moyens de transport très difficiles. Voir un « Agha Saheb »

n'était pas monnaie courante. Les Prêtres se déplaçaient très rarement et lorsqu'ils y venaient, ces derniers étaient accueillis avec tous les honneurs dus à leur rang. Notre « diacre » a bien voulu convaincre notre honorable hôte, mais « je ne suis pas une femme pour me cacher derrière le voile », répondit –il, d'un air étonné.

Ce Ministre de Culte se dirigea au devant pour conduire le Salat. Une confusion explosa dans la Mosquée: « comment effectuer la Prière derrière celui dont le Vazou est rompu? » chuchotèrent-ils. Le Prêtre en demanda la raison. Notre chapelain apporta son bouquin en moins de deux et lui indiqua avec un air de flambart la phrase à controverse. Le Maolana éclata de rire. Il ne put retenir ni son rire ni son « air. » Il s'esclaffa aussi fortement qu'il lâcha une perle. Son Vazou se rompit. Lorsque sa gaieté s'apaisa, il expliqua le sens de cette expression que l'auteur s'est servi par pure décence pour désigner « la sortie du gaz intestinal. » Tout le monde pouffa de rire!

Source URL:

<https://www.al-islam.org/fr/les-coutumes-du-mariage-au-regard-de-l-islam-moulla-nissarhoussen-raj-par/les-traditions-aveugles>